



RAPPORT ANNUEL

2025-2026

Présenté aux membres
de la CMFO le 24 juin 2026

COOPÉRATIVE MULTISERVICES FRANCOPHONE DE L'OUEST D'OTTAWA INC.
LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE D'OTTAWA



NOTRE MISSION

Portée par une vision claire et audacieuse, la Coopérative multiservices francophones de l'Ouest d'Ottawa (CMFO) s'impose comme un modèle novateur de centre multiservice culturel, sociocommunautaire et de santé, essentiel au rayonnement et à la vitalité de la francophonie plurielle dans l'Ouest d'Ottawa.

Ancrée dans un esprit de partenariat et de solidarité, la CMFO œuvre au cœur de la Maison de la francophonie d'Ottawa et dans la communauté pour offrir une riche panoplie d'activités et de services. Chaque action, chaque initiative vise à favoriser une vie en français pleinement vécue, dans toutes ses expressions : culture, éducation, mieux-être, entraide, engagement citoyen et création artistique.

Nous croyons que la langue française est bien plus qu'un moyen de communication — elle est un vecteur d'identité, de fierté et d'innovation. En rassemblant les forces vives de la communauté, la CMFO bâtit un espace inclusif, vivant et résilient où toutes les générations peuvent s'épanouir en français, aujourd'hui et pour demain.



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidence du CA de la Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa inc.	2
Mot de la direction générale de la Maison de la francophonie d'Ottawa	3
Faits saillants 2025-2026.....	4
Budget et états financiers 2025.....	14
Mot de nos membres du Conseil d'administration sortant.e.s	26
Remerciements.....	26

* À noter que ce rapport annuel présente les états financiers de la CMFO de janvier 2025 à décembre 2025 et présente les activités de la Coopérative de juin 2025 à juin 2026 pour correspondre aux cycles des assemblées générales annuelles, tenues en juin de chaque année.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

DU CA DE LA COOPÉRATIVE MULTISERVICES FRANCOPHONE DE L'OUEST D'OTTAWA INC.

.....

Chers membres du conseil d'administration, partenaires et membres de la communauté,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le rapport annuel 2025-2026 de la Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa. En juin 2025, j'ai pris la relève à la présidence en remplacement d'une amie et grande dame, Fatima Aden Osman, qui avait mené le conseil d'administration de main de maître au cours des cinq années précédentes.

Grâce aux membres engagés du conseil d'administration, à l'équipe de gestion exceptionnelle et aux bénévoles passionnés, cette année nous a permis de réaliser de grandes avancées dans la réalisation de notre plan stratégique 2024-2028.

Nous avons poursuivi nos chantiers sous les thèmes de la programmation multivolets, du positionnement stratégique et de l'efficacité organisationnelle, toujours dans le but de concrétiser notre vision de devenir un modèle novateur de centre multiservices culturel, sociocommunautaire et de santé essentiel à la francophonie de l'Ouest d'Ottawa.

Au cours de la dernière année, nous avons lancé deux programmes pilotes : Ça mène à bouger est offert après l'école en français à des enfants de 6 à 12 ans, tandis que le Cercle de parole pour tous les âges est une initiative visant les Premières Nations, Métis et Inuits. Nous avons également relancé Samedi de bouger, un programme d'art et de musique pour les jeunes francophones et francophiles de 6 à 12 ans.

Assurément, c'est en matière de partenariats que l'année écoulée a été la plus prolifique :

- Une entente toute récente avec la Ville d'Ottawa nous permettra de poursuivre sur notre lancée et d'offrir un plus grand nombre de programmes de loisirs à notre clientèle francophone au cours de l'année à venir.
- Le gouvernement de l'Ontario a confirmé le financement de l'Équipe de santé familiale communautaire Montfort de l'Ouest d'Ottawa, ce qui permettra enfin d'offrir des services de santé en français à la Maison de la francophonie d'Ottawa. Cette annonce historique marque l'aboutissement d'un rêve pour les bâtisseurs de la CMFO et plusieurs résidents du secteur Ouest de la ville.

En matière de positionnement stratégique et de sensibilisation, trois événements marquants sont à souligner :

- L'anniversaire de la Maison de la francophonie d'Ottawa, en janvier, est devenu au fil des ans un événement phare de notre regroupement.



- Le Rendez-vous d'automne du Réseau international des Maisons des Francophonies s'est tenu en 2025 à la Maison, siège social du réseau.
- Encore cette année, la Maison a accueilli le gala Femmes remarquables d'Ottawa, tenu en hommage à plus d'une vingtaine de leaders locales exceptionnelles et transformatrices.

Sur le plan de l'efficacité organisationnelle, nous avons embauché Andy Saint-Hilaire au début de 2026 pour prêter main-forte à la direction générale dans les fonctions de coordination de programmes et services. Au cours des derniers mois, nous avons également lancé un programme de location de nos espaces sur notre plateforme Web afin d'améliorer notre efficacité en la matière. Il est important de mentionner qu'en 2025-2026, plus de 3000 visiteurs ont participé au moins une fois aux activités et événements offerts à la Maison.

C'est avec un pincement que je souligne le départ de Ronald Bisson après plus de 14 années au conseil d'administration, ayant tour à tour occupé les postes de vice-président, trésorier et président. Un grand ami et un sage quitte la table du conseil.

Je tiens à le remercier du fond du cœur, au nom du conseil et en mon nom personnel, pour toutes ces années de dévouement et d'engagement envers la CMFO et la Maison. Il peut avoir l'assurance que les graines qu'il a semées au fil des ans continueront de germer et de croître.

En terminant, je tiens à souligner le travail exceptionnel et le dévouement de chacun des membres du conseil et de notre petite équipe dynamique. Comme le dit si bien le proverbe africain, Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin. Votre engagement quotidien est la pierre angulaire de notre succès.

Encore merci et surtout, poursuivons sur notre lancée.

LINDA SAVARD
Présidente de la Maison
de la francophonie d'Ottawa



MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA MAISON DE LA
FRANCOPHONIE D'OTTAWA

Chères alliées, chers alliés,

Alors que nous clôturons l'année 2025-2026, nous prenons un moment pour mesurer le chemin parcouru et reconnaître tout ce qui a été accompli collectivement.

Cette année aura été marquée par une énergie soutenue, une capacité d'adaptation remarquable et une volonté constante de faire évoluer notre Maison. À travers une programmation riche et diversifiée, nous avons su créer des espaces de rencontre, de partage et d'expression qui reflètent la pluralité et la vitalité de notre francophonie.

Les projets réalisés ont permis de consolider notre présence dans la communauté, de tisser de nouveaux liens et d'explorer des approches innovantes, tant sur le plan artistique que collaboratif. Chaque initiative a contribué à faire de la Maison un lieu accessible, pertinent et ancré dans son milieu.

Je tiens à souligner l'engagement exceptionnel de celles et ceux qui rendent tout cela possible : notre équipe, nos artistes, nos partenaires et nos bénévoles. Leur implication, leur rigueur et leur créativité sont au cœur de chacune de nos réussites.

Ce rapport annuel témoigne de cette année en mouvement. Il met en lumière les réalisations, les rencontres et les efforts déployés pour faire grandir notre organisation et renforcer notre impact.

Forts de ces acquis, nous poursuivrons notre développement avec lucidité et ambition, en demeurant fidèles à notre mission et à notre communauté.

Merci de votre confiance et de votre engagement continu.

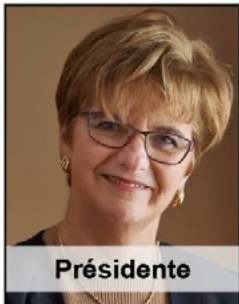
Bonne lecture et à très bientôt.

MARCEL MORIN,
Direction générale de la Maison
de la francophonie d'Ottawa

FAITS SAILLANTS 2025-2026

Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa inc. (CMFO) Membres du Conseil d'administration 2025-2026

Linda
Savard



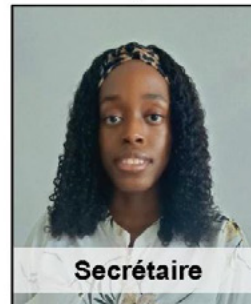
Valérie
Samson



Ronald
Bisson



Nelly Oriane
Hatungimana



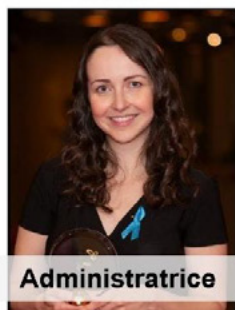
Amine
Aïdouni



Mariette
Chikuru



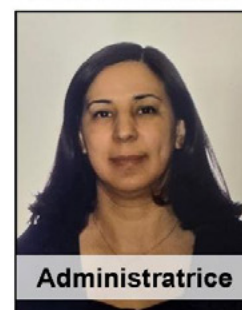
Amy
Mann



Bernard
Tchuente Kemdjo



Nadia
Zaid-Benmiloud



Notre francophonie plurielle dans toutes ses expressions !



FAITS SAILLANTS 2025-2026



Projet « Broder la ville » juin 2025

Belle journée avec l'équipe d'ERd'O pour le projet « *Broder la ville* », une collaboration avec le MIFO et l'Alliance Française Ottawa.



Camps d'été 2025

Notre formidable équipe des camps d'été de juin à août.

Merci à nos animatrices et animateurs pour leur engagement auprès des jeunes.

FAITS SAILLANTS 2025-2026

Saison artistique 2025-2026

Pour plus de renseignements : marcel.morin@cmfo.ca



18 juin 2025 - 15h
Louis Racine et les Pourquoi Pas - Fête de la St-Jean



17 au 19 juillet 2025 - 10h
Broder la ville Compagnie ERd'O



23 août 2025 - 13h
Célébration de la Rentrée scolaire CEPEO



3 septembre 2025 - 17h
Lancement de saison 2025-2026



11 septembre 2025 - 15h
Carole Myre - Conférence « Les arts et la francophonie en Ontario français »



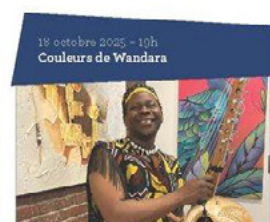
11 septembre 2025 - 17h
Soirée découverte du Réseau international des Maisons des Francophonies avec l'Honorable Edith Dumont



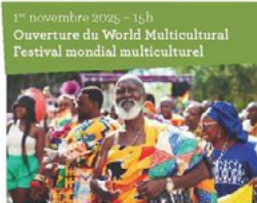
20 septembre 2025 - 10h
Festival culturel d'Ottawa



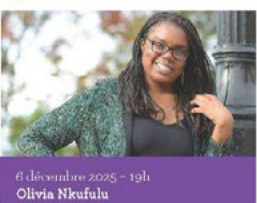
4 octobre 2025 - 17h
Banquet Ami Jeunesse - Soirée de prélèvement de fonds



19 octobre 2025 - 10h
Couleurs de Wandara



1^{er} novembre 2025 - 15h
Ouverture du World Multicultural Festival mondial multiculturel



6 décembre 2025 - 19h
Olivia Nkufu



14 au 17 janvier 2026
Contact Ontariois



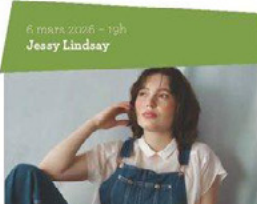
31 janvier 2026 - 17h
6^e anniversaire de la Maison avec Ferline Regis



21 février 2026 - 19h
Soirée Jazz avec Rachel Beausoleil



28 février 2026 - 19h
Parté Global Ottawa avec Wise Atanga



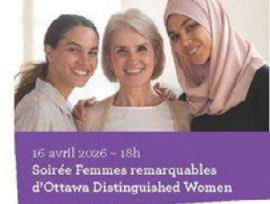
6 mars 2026 - 19h
Jessy Lindsay



20 mars 2026 - 17h30
Gala de la francophonie plurielle 2026



28 mars 2026 - 19h
Mimi O'Bousawin



16 avril 2026 - 18h
Soirée Femmes remarquables d'Ottawa Distinguished Women



18 avril 2026 - 13h
Quand les orteils auront des dents (Stéphane Guertin) Théâtre pour enfants



2 mai 2026 - 19h
Le téton tardif (Caroline Raynaud)



9 mai 2026 - 19h
COME UP IV avec le Flo Franco et Dj UnPier



30 mai 2026 - 17h
Gala des Nouveaux arrivants (La Parole aux livres)



Merci à



FAITS SAILLANTS 2025-2026

Académie Afro-Ontarienne des arts et de la culture



Série de festivals multiculturels de l'automne 2025 alliant musique, danse, arts visuels, gastronomie et kiosques d'artisanat.

FAITS SAILLANTS 2025-2026



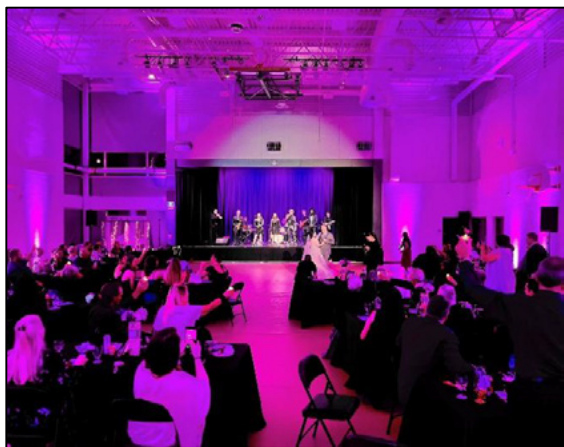
Soirée découverte de la Maison de la francophonie et de son Réseau international RIMF - 4 septembre 2025



50e du Drapeau franco-ontarien



FAITS SAILLANTS 2025-2026



**Octobre
2025**

**Une belle
cérémonie
de mariage
dans la
grande salle
multi à la
Maison**



**18 octobre 2025
Soirée Couleurs
de Wandara
Artiste multi
instrumentaliste**



Merci aux commanditaires de la soirée !
LA CITÉ **Desjardins** **Écoles catholiques** **Partenaires** **Montfort** **CESOC** **Boréal**
 Venez célébrer l'anniversaire de la Maison
 Samedi
 31 janvier
 17h à 19h
 C'est gratuit !
Ferline
 Maître de cérémonie et artiste invitée
 6 ans
 LA MAISON
 DE LA FRANCOPHONIE
 D'OTTAWA



31 janvier 2026

**6^e anniversaire de
la Maison**

**Prix Jérôme
Tremblay décerné
à Mme Joanne
Chartrand**

FAITS SAILLANTS 2025-2026



24 au 26 février 2026

La Maison participe à une table ronde sur la découvrabilité francophone dans le cadre du 1^{er} Colloque culturel organisé à Toronto par l'honorable Mme Caroline Mulroney.



Mars 2026

Déjeuner du Maire, M. Mark Sutcliffe

Hôtel de ville Ottawa



Gala de la francophonie plurielle 2026

Une soirée inspirante pour célébrer la richesse, la diversité et la vitalité de notre francophonie plurielle.

Félicitations à Jacqueline Madogo, Jean-Pierre Perreault et Brian St-Pierre.



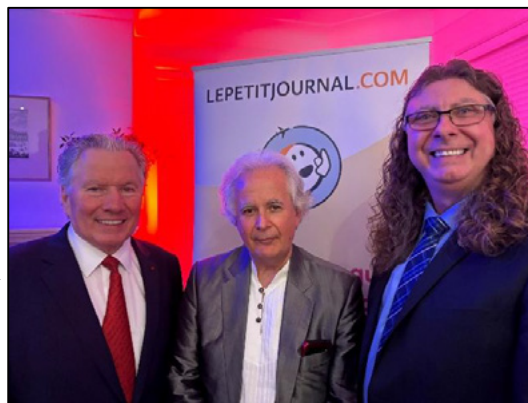
FAITS SAILLANTS 2025-2026



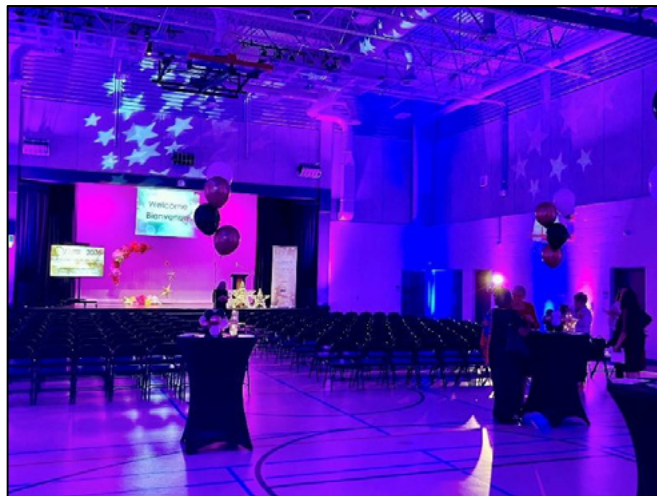
M. Andy Saint Hilaire
nouveau Coordonnateur
de programmes et de
services à la CMFO



Lancement Le Petit
Journal Francophonie



FAITS SAILLANTS 2025-2026



Inoubliable soirée du Gala de Femmes remarquables Ottawa Distinguished Women, où nous avons eu l'honneur de reconnaître 25 femmes exceptionnelles. Merci pour votre inspiration et votre engagement.



L'Hôpital Montfort ouvrira une Équipe de santé familiale communautaire Montfort de l'ouest d'Ottawa, qui aura l'objectif de prendre en charge 6 725 patient-e-s d'ici le 31 décembre 2027.

**Ça prenait quatre conditions gagnantes pour voir ce rêve devenir une réalité:
l'ouverture de la Maison de la Francophonie; l'appui indéfectible du CEPEO; Montfort qui en a fait une priorité; et une stratégie du gouvernement pour l'expansion des soins primaires.**



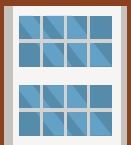
UNE VISION DE LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE D'OTTAWA

PLAN POUR LA PÉRIODE 2024-2028

COOPÉRATIVE MULTISERVICES FRANCOPHONE DE L'OUEST D'OTTAWA INC.



VALEURS



VISION

NOTRE VOULOIR DEVENIR

Modèle novateur de centre multiservice culturel, socio-communautaire et de santé, essentiel à la francophonie de l'Ouest d'Ottawa.



Pluralité

Nous sommes un modèle de vivre ensemble qui invite toutes formes d'expression de la francophonie.



Respect

Nous faisons preuve de compréhension et de bienveillance afin de cultiver un climat harmonieux et constructif.



Collaboration

Nous travaillons en équipe pour mieux desservir la communauté.



Équité

Nous poursuivons l'égalité réelle en matière d'accès aux activités et services.



Autonomie

Nous innovons pour accroître notre capacité à agir pleinement dans l'intérêt de notre communauté.

CHANTIERS

Programmation multivolet

La CMFO répond aux besoins variés de la communauté grâce à une offre bonifiée de services en français.

Positionnement stratégique

La CMFO optimise sa visibilité en communauté ainsi qu'auprès de partenaires, de commanditaires et de bailleurs de fonds.

Efficience organisationnelle

La CMFO mobilise ses ressources humaines, financières et physiques de façon stratégique.

Objectifs stratégiques

Renforcer les services existants et en développer de nouveaux en fonction des différents besoins.

Accroître le nombre de partenaires principaux pour élargir la gamme de services offerts.

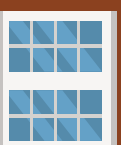
Améliorer les communications afin de faire connaître les activités et services offerts.

Accroître les efforts de sensibilisation aux fins de commanditaires et de financement récurrents.

Canaliser les ressources humaines nécessaires pour bien desservir la communauté.

Accroître le financement stable récurrent afin d'assurer la pérennité de l'organisme.

Augmenter l'utilisation des espaces physiques consacrés à l'activité francophone pour répondre en priorité aux besoins communautaires.



MISSION

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Dans un esprit de partenariat, la Coopérative multiservices francophones de l'Ouest d'Ottawa (CMFO) offre une panoplie d'activités et de services à la Maison de la francophonie d'Ottawa et en communauté afin de favoriser la vie en français dans toutes ses expressions.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa Inc. (opérant sous le nom de Maison de la francophonie d'Ottawa) (la « Coopérative »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Coopérative au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Coopérative conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de

l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Coopérative à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Coopérative ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Coopérative.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Coopérative;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Coopérative à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcel Lavallee

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 6 mai 2026

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
PRODUITS		
Subventions et contributions (annexe A)	297 722 \$	357 019 \$
Autres produits		
Location	192 158	194 705
Honoraires	49 000	-
Inscriptions aux activités	45 403	45 850
Commandites	19 200	50 600
Intérêts et autres	2 797	6 171
Dons	25	1 775
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	79 496	113 882
	685 801	770 002
CHARGES		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	207 277	258 812
Honoraires contractuels	95 780	123 994
Cachets	56 301	85 285
Loyer	41 983	41 316
Frais de bureau	38 010	38 962
Activités sociales	18 028	32 948
Assurances	9 276	12 968
Frais de représentation et congrès	8 284	7 704
Frais de publicité et promotion	7 034	4 478
Frais de déplacement	5 702	6 729
Télécommunications	1 881	1 622
Créances douteuses (recouvrement)	(814)	7 066
Honoraires professionnels	15 430	15 511
Intérêts et frais de service	4 758	5 482
Amortissement des immobilisations	86 576	118 118
	595 506	760 995
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	90 295 \$	9 007 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Non affecté	Réserve de trésorerie	Réserve de caisse	Réserve en capital	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	- \$	50 000 \$	19 932 \$	- \$	69 932 \$	60 925 \$
Excédent des produits sur les charges	90 295	-	-	-	90 295	9 007
Affectations internes (note 7)	(80 000)	-	40 000	40 000	-	-
SOLDE À LA FIN	10 295 \$	50 000 \$	59 932 \$	40 000 \$	160 227 \$	69 932 \$

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	354 446 \$	162 864 \$
Débiteurs	92 178	47 935
Subventions et contributions à recevoir	-	55 964
Frais payés d'avance	9 742	9 267
	456 366	276 030
IMMOBILISATIONS (note 3)	313 410	389 427
	769 776 \$	665 457 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 4)	83 733 \$	46 662 \$
Produits perçus d'avance	95 140	65 310
Subventions et contributions reportées (note 5)	141 819	115 200
	320 692	227 172
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES -		
IMMOBILISATIONS (note 6)	288 857	368 353
	609 549	595 525
ACTIF NET		
Non affecté	10 295	-
Affectations internes (note 7)		
Réserve de trésorerie	50 000	50 000
Réserve de caisse	59 932	19 932
Réserve en capital	40 000	-
	160 227	69 932
	769 776 \$	665 457 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

administrateur

administrateur

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	90 295 \$	9 007 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	(79 496)	(113 882)
Amortissement des immobilisations	86 576	118 118
	97 375	13 243
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Encaisse en fiducie	-	5 000
Débiteurs	(44 243)	37 118
Subventions et contributions à recevoir	55 964	56 142
Frais payés d'avance	(475)	1 140
Créditeurs et frais courus	37 071	26 097
Subventions et contributions reportées	26 619	69 741)
Produits perçus d'avance	29 830	23 135
	104 766	78 891
	202 141	92 134
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(10 559)	(1 289)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	191 582	90 845
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	162 864	72 019
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	354 446 \$	162 864 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coopérative, incorporée sous la Loi sur les sociétés coopératives, est désignée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

Dans un esprit de partenariat, la Coopérative multiservices francophones de l'Ouest d'Ottawa (CMFO) offre une panoplie d'activités et de services à la Maison de la francophonie d'Ottawa et en communauté afin de favoriser la vie en français dans toutes ses expressions. Plus spécifiquement, la Coopérative poursuit les objectifs suivants :

- Offrir un lieu de rassemblement et un emplacement aux organismes qui désirent offrir des services en français à la population de l'Ouest d'Ottawa.
- Offrir ou rendre accessibles des services en français à la population de l'Ouest d'Ottawa.
- Offrir, produire et diffuser une programmation culturelle et artistique ainsi qu'une programmation de loisirs en français destinées à la population de l'Ouest d'Ottawa.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Coopérative applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations.

Constataction des produits

La Coopérative comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées aux charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les subventions et les contributions reçues pour le financement d'immobilisations sont constatées aux produits en fonction de l'amortissement des immobilisations concernées.

Les produits d'inscriptions aux activités sont constatés comme produits lorsque les activités ont lieu, que le prix est établi ou peut être déterminé et que le recouvrement final est raisonnablement sûr.

Les intérêts, les ristournes et les dons sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

Les produits de location sont constatés sur une base mensuelle conformément aux baux.

Services reçus à titre bénévole

La Coopérative ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Coopérative.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Apports de services

Les apports de services ne sont pas constatés dans les états financiers de la Coopérative.

Instruments financiers

ÉVALUATION INITIALE

La Coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Coopérative qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

ÉVALUATION ULTÉRIEURE

La Coopérative évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

DÉPRÉCIATION

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Coopérative détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Matériel informatique et équipement de scène	20 % à 55 %
Ameublement et équipement de bureau	20 %
Équipements récréatifs	20 %
Équipements artistiques	20 % à 55 %
Amélioration locative	4 %

Réduction de valeur des immobilisations

La Coopérative comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur nette	2024 Valeur nette
Matériel informatique et équipement de scène	538 530 \$	453 367 \$	85 163 \$	118 397 \$
Ameublement et équipement de bureau	292 015	181 308	110 707	132 401
Équipements récréatifs	17 951	11 309	6 642	8 262
Équipements artistiques	313 967	229 599	84 368	102 732
Amélioration locative	32 189	5 659	26 530	27 635
	1 194 652 \$	881 242 \$	313 410 \$	389 427 \$

4. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	9 466 \$	3 966 \$
Sommes à remettre à l'État	196	1 776
Salaires et vacances à payer	74 071	40 920
	83 733 \$	46 662 \$

5. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les subventions et contributions reportées représentent des sommes reçues ou à recevoir pour des activités devant se poursuivre au cours du prochain exercice et se détaillent comme suit :

	2025	2024
Ministère du Patrimoine canadien	80 250 \$	68 750 \$
Ville d'Ottawa	26 869	-
Fédération de la jeunesse canadienne-française	20 200	34 999
Autres	14 500	11 451
	141 819 \$	115 200 \$

Les variations survenues dans les soldes de subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	115 200 \$	184 941 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	324 341	287 278
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(297 722)	(357 019)
Solde à la fin	141 819	\$ 115 200 \$

6. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS

Les subventions et contributions reportées liées aux immobilisations représentent le financement affecté pour l'acquisition d'immobilisations. Les subventions et contributions sont constatées aux produits au même rythme que l'amortissement des immobilisations afférentes. Les variations survenues dans les soldes de subventions et contributions reportées liées aux immobilisations sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	368 353 \$	482 235 \$
Moins : montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(79 496)	(113 882)
Solde à la fin	288 857 \$	368 353 \$

7. AFFECTATIONS INTERNES

Réserve de trésorerie

La Réserve de trésorerie a été établie avec le legs de 50 000 \$ du Frère Maurice Lapointe. Cette réserve a pour but de réaliser des projets spécifiques qui sont susceptibles d'avoir un effet structurant et permanent pour la Coopérative et de subvenir aux charges exceptionnelles non prévues au budget d'opération.

Réserve de caisse

La Réserve de caisse a été établie dans le but de subvenir aux charges prévues au budget d'opération de l'exercice futur. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une affectation de l'actif net non affecté d'un montant de 40 000 \$ à la Réserve de caisse (2024 : affectation de l'actif net non affecté à la Réserve de caisse de 9 007 \$).

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Coopérative est principalement lié aux comptes clients.

La Coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Environ 58 % du total des comptes clients est à recevoir de trois entités. La Coopérative évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Coopérative a signé un bail avec le CEPEO pour l'utilisation des locaux à titre de carrefour communautaire ayant comme nom « Maison de la francophonie d'Ottawa ». La Coopérative s'est engagée à verser, à titre de loyer de base, la somme d'un dollar par mois pour une période de 50 ans moins un jour. La Coopérative s'est également engagée à payer sa part proportionnelle des coûts d'exploitation du Carrefour communautaire, incluant sa part des opérations du gymnase. La part proportionnelle est évaluée à 22 328 \$ pour les coûts d'exploitation jusqu'en août 2026.

10. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Coopérative signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de la Coopérative pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
ANNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
Ministère du Patrimoine canadien		
- Programmation	55 000 \$	55 000 \$
- Présentations Arts	50 500	54 000
- Projet	26 500	-
- Autre	-	1 920
Emploi et développement social Canada	39 594	50 161
Fédération de la jeunesse canadienne-française	36 335	85 191
Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité	36 451	13 549
Association des communautés francophones d'Ottawa	15 000	-
Conseil de la Coopération de l'Ontario - Jeunesse Canada au Travail	15 929	16 299
Ville d'Ottawa	12 413	40 898
Conseil des arts de l'Ontario	10 000	14 500
Fonds de relance des services communautaires	-	25 501
	297 722 \$	357 019 \$



MESSAGE DE NOTRE MEMBRE SORTANT

Ronald Bisson

Je siége au conseil d'administration de la Coopérative multiservices francophone de l'Ouest d'Ottawa depuis quatorze ans. Comme plusieurs bénévoles, je croyais au départ m'engager pour huit ans, soit quatre mandats, mais les événements en ont décidé autrement.

Malgré les meilleurs efforts des bénévoles de l'époque, nous avons traversé des années particulièrement difficiles durant la construction, ce qui nous a forcés à réorienter le projet. À force de persévérance, et grâce à l'appui de précieux partenaires envers qui je suis profondément reconnaissant, notamment le CEPEO, la Ville d'Ottawa et le gouvernement provincial, nous avons finalement pu ouvrir notre belle Maison de la francophonie le 30 janvier 2020.

Puis, le 11 mars 2020, la pandémie de la COVID-19 frappait. Au départ, on nous parlait d'un isolement de deux semaines. En réalité, notre Maison a dû composer avec près de deux années de fermeture. Dans cette période de tourmente, dont nous ressentons les conséquences à ce jour, mes collègues du conseil d'administration m'ont demandé de rester afin d'assurer la continuité.

J'ai accepté ces défis de bénévoles de bon cœur, par profond attachement à notre communauté francophone de l'Ouest d'Ottawa.

Notre communauté est dispersée sur un vaste territoire et n'a jamais été gâtée. La Maison de la francophonie repose aujourd'hui sur les épaules de géantes et de géants de la francophonie qui ont consacré leur vie à la cause, souvent dans l'ombre et sans reconnaissance. Tout ce que nous avons est le fruit du travail de ces bâtisseuses et bâtisseurs qui, au fil des années, avec peu ou pas de subventions, ont donné temps, énergie et passion pour faire vivre notre langue et notre culture et transmettre notre héritage aux générations suivantes.

C'est grâce à leur vision et à leur dévouement que nous pouvons aujourd'hui poursuivre notre épanouissement collectif au sein de cette belle Maison de la francophonie.

Je quitte maintenant mes fonctions bénévoles avec une immense gratitude et une grande fierté pour le chemin parcouru ensemble. Lorsque je regarde notre francophonie de l'Ouest aujourd'hui, plurielle, vibrante, jeune, dynamique et engagée, je demeure profondément confiant en l'avenir.

J'ai un souhait. Que les futures générations de leaders s'inspirent toujours de la vision, du courage et de la générosité de la génération fondatrice. Qu'elles poursuivent cette œuvre avec le même esprit de solidarité et le même amour de notre communauté de l'Ouest d'Ottawa, afin que la Maison de la francophonie demeure pour longtemps encore, un lieu vivant de rassemblement, de transmission, de persévérance et de fierté francophone.

REMERCIEMENTS

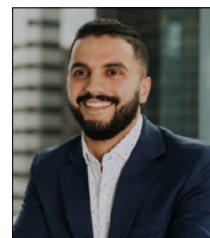
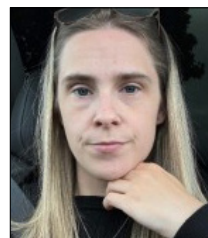


M. Luc Comeau | Appui au niveau des demandes de subventions.

La CMFO a su profiter des expériences de M. Luc Comeau à titre de consultation et d'accompagnement en financement gouvernemental. Sa valeur ajoutée, c'est sa passion des partenariats et la mise en place de ressources financières pour la réalisation de projets communautaires tels que celle de la Maison de la francophonie d'Ottawa.

Équipe NOA de Demers Beaulne comptabilité

Grâce à leurs services financiers novateurs et des produits sur mesure, Demers Beaulne est devenu notre source quotidienne de valeur ajoutée pour la CMFO. Ils nous accompagnent et conseillent pour nous faire passer rapidement à la vitesse supérieure, ici et à l'international. Merci à Anik, Amélie et Martin.





**SERVICES
AUX AÎNÉ.E.S**



**ACTIVITÉS
CULTURELLES**



**SERVICES
DE SANTÉ**



**ACTIVITÉS
SPORTIVES**



**SERVICES
JURIDIQUES**



**COURS DE
LANGUE SECONDE**



**SERVICES
D'EMPLOYABILITÉ**



**SERVICES AUX PERSONNES
NOUVELLEMENT ARRIVÉES**



**CENTRE
COMMUNAUTAIRE**



HALTE GARDERIE



PARTENAIRES FINANCIERS

Sans eux, la CMFO n'existerait pas!



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada



Patrimoine
canadien

Canadiar
Heritage



Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



Écoles
catholiques
Centre-Est



Emplois d'été
Canada



PassepART



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO
an Ontario government agency
un organisme du gouvernement de l'Ontario



OTTAWA
BILINGUE • BILINGUAL



Legs de feu du Frère Maurice Lapointe -
membre de la communauté des
Frères des Écoles Chrétiennes



Desjardins



Association des enseignantes et
des enseignants franco-ontariens



Montfort

cmfo.ca | 613 296-6554

2720, chemin Richmond, Ottawa, ON K2B 6R7